Laval, France, le 27 novembre 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Autorisation de l'Autorité de la concurrence en vue de l'acquisition du Groupe Flamme

Séché Environnement avait annoncé le 6 juin 2025 la signature d'une promesse unilatérale d'achat portant sur la totalité des actions composant le capital des trois sociétés, A.R.F., Flamme Environnement et Flamme Assainissement, composant le Groupe Flamme. L'autorisation de l'Autorité de la concurrence constituait l'une des conditions préalables à la finalisation de cette acquisition.

Par une décision en date du 27 novembre 2026, l'Autorité de la concurrence a autorisé l'acquisition du Groupe Flamme par Séché Environnement, sous réserve d'engagements.

Le communiqué publié par l'Autorité de la concurrence est disponible via ce lien.

Le projet franchit ainsi une nouvelle étape et les discussions entre les parties se poursuivent sur les termes et conditions de l'opération, notamment afin de tenir compte des engagements souscrits.

Prochains évènements

Résultats consolidés au 31 décembre 2026 : 15 mars 2027 après bourse

À propos de Séché Environnement

Séché Environnement est un acteur de référence de la gestion des déchets, y compris les plus complexes et dangereux, et des services à l'environnement, notamment en cas d'urgence environnementale. Grâce à son expertise en matière de création de boucles d'économie circulaire, de décarbonation et de maîtrise de la dangerosité, et à ses technologies de pointe développées par sa R&D, Séché Environnement contribue depuis près de 40 ans à la transition écologique des industries et des territoires ainsi qu'à la protection du vivant. Groupe industriel familial français, Séché Environnement accompagne ses clients avec ses filiales implantées dans 9 pays stratégiques et plus de 120 implantations dans le Monde, dont une cinquantaine de sites industriels en France. Fort de ses quelque 7400 salariés dont environ 3000 en France, Séché Environnement a réalisé 1152 M€ de chiffre d'affaires en 2025, dont environ 36% à l'international.
Séché Environnement est coté sur l'Eurolist d'Euronext (compartiment B) depuis le 27 novembre 1997. Le titre appartient aux indices CAC Mid&Small, EnterNext Tech 40 et EnterNext PEA-PME 150. ISIN : FR 0000039139 – Bloomberg : SCHP.FP – Reuters : CCHE.PA

CONTACTS
SÉCHÉ ENVIRONNEMENT

Relations Analystes / Investisseurs

Manuel ANDERSEN / Medeia ULUGBEK-KYZY
Directeur des Relations investisseurs / Relations Investisseurs
m.andersen@groupe-seche.com / m.ulkugbekkyzy@groupe-seche.com
+33 (0)1 53 21 53 60 / +33 (0)1 53 21 53 89

Relations Media

Anna JAEGY
Directrice de la Communication
a.jaegy@groupe-seche.com
+33 (0)1 53 21 53 53

Avis important

Ce communiqué peut contenir des informations de nature prévisionnelle. Ces informations constituent soit des tendances, soit des objectifs à la date de publication du présent communiqué et ne sauraient être regardées comme des prévisions de résultat ou de tout autre indicateur de performance. Ces informations sont soumises par nature à des risques et incertitudes difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de la Société, qui peuvent impliquer que les résultats et développements attendus diffèrent significativement des tendances et objectifs énoncés. Ces risques comprennent notamment ceux décrits dans le Document d'Enregistrement Universel de la Société disponible sur son site internet (www.groupe-seche.com).

Ces informations ne reflètent donc pas les performances futures de la Société, qui peuvent en différer sensiblement et aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation de ces éléments prospectifs.

La Société ne prend aucun engagement quant à la mise à jour de ces informations. Des informations plus complètes sur la Société peuvent être obtenues sur son site internet (www.groupe-seche.com).

Ce communiqué ne constitue ni une offre de titres ni une sollicitation en vue d'une offre de titres dans un quelconque Etat, y compris aux Etats-Unis. La distribution du présent communiqué peut être soumise aux lois et règlements en vigueur en France ou à l'Etranger. Les personnes en possession du présent communiqué de presse doivent s'informer de ces restrictions et s'y conformer.